

Pierre symbolique pour le pôle muséal et culturel

SION Le canton et la ville de Sion en rêvaient: le pôle muséal et culturel prend forme sur le site des Collines. Un concours d'architecture lancé pour le futur pavillon d'accueil.

PAR SARAH.WICKY@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SABINE.PAPILLOUD@LENOUVELLISTE.CH

«**O**n espère ne pas devoir attendre trente-trois ans, comme pour les Arsenaux.» Chef du Service cantonal de la culture, Alain Dubois a manié l'humour lors de la présentation hier matin aux médias de la première phase du pôle muséal et culturel des Collines à Sion. Un projet d'envergure, qui se déploiera en plusieurs étapes, sur une durée approximative de quinze ans. Un concours d'architecture sera lancé fin novembre pour esquisser les contours du futur pavillon d'accueil prévu dans l'enceinte du pénitencier. Le bureau lauréat devrait être connu au début de l'été prochain.

Jeu de chaises musicales

Ce pavillon reliant les bâtiments de l'ancienne chancellerie actuellement en travaux et du pénitencier débouchera également sur une salle souterraine destinée à accueillir les fameuses stèles néolithiques qui ont eu les honneurs du British Museum de Londres. Des stèles qui seront exposées provisoirement, avant de rejoindre leur écrin définitif, dans l'actuelle église des Jésuites sur la place des Théâtres. On le voit, un vrai jeu de chaises musicales que ce pôle muséal et culturel bourgeonnant, porté par le canton mais aussi la ville de Sion, la bourgeoisie, le chapitre, la Fondation Tourbillon et des Amis des musées.

Tous à la même corde

Une sorte d'union sacrée qui prouve aujourd'hui que le pro-



Antoine de Lavallaz (président de la bourgeoisie de Sion), Alain Dubois (chef du Service cantonal de la culture), Philippe Varone (président de Sion), Mathias Reynard (chef du Département de la culture) avec la directrice des Musées cantonaux Marie Rochel devant l'ancien pénitencier à Sion.

jet, un temps décrié, semble faire aujourd'hui consensus. En mars 2022, le Grand Conseil s'était montré défiant, pointant du doigt certaines lacunes notamment en matière d'accessibilité. «On a pu établir un dialogue et montrer le bien-fondé de notre démarche qui ne prévoit pas de construction grandiloquente mais valorise l'existant. C'est un choix politique et financier. Le site des Col-

lines est naturellement touristique», argue Mathias Reynard, conseiller d'Etat chargé de la culture.

Membre du comité de pilotage (COPI), le président de Sion Philippe Varone présent hier a remercié le canton d'avoir intégré sa ville «à cette vision avant-gardiste». «C'est l'occasion de porter un regard neuf sur notre riche patrimoine et de le questionner.»

«**L'ambition, c'est vraiment d'améliorer l'accueil des publics et la conservation des différentes collections.»**

MARIE ROCHEL
DIRECTRICE DES MUSÉES CANTONNAUX

Car si l'ADN des trois musées cantonaux d'art, d'histoire et de la nature reste inchangé, a assuré leur directrice Marie Rochel, les institutions en profiteront pour réorganiser leurs espaces. Ainsi, à terme, le Musée de la Grange-à-l'Evêque pour celui du pénitencier tandis que le Musée d'archéologie s'installera dans l'ancienne chancellerie rénovée. Le Bourg fortifié de Va-

lère évoluera alors vers un musée de site. Le Musée d'art actuellement à la Majorie s'étendra à la place des Théâtres. Tout un programme! «L'ambition, c'est vraiment d'améliorer l'accueil des publics et la conservation des différentes collections», a expliqué Marie Rochel, soucieuse aussi de mieux mettre en valeur l'identité propre de chaque musée. Fini donc la sacrosainte exposition annuelle en alternance.

Pour faire connaître cette future nouvelle organisation pas évidente au premier coup d'œil, les musées misent sur la tenue d'événements festifs. Et un nouveau site internet opérationnel fin 2024. La signalétique sera quant à elle ajustée.

Un premier crédit de 20 millions

Pour l'heure, Marie Rochel se refuse à toute projection chiffrée concernant la fréquentation du futur pôle qui devrait être encore plus attractif. Les chiffres du crédit d'engagement de la première étape sont en revanche connus: un montant de 20 millions de francs sera soumis au Grand Conseil. «Comme le projet figure parmi les investissements prioritaires du canton via le fonds FIGI, je suis assez confiant», confie le ministre de tutelle.

Mathias Reynard est bien conscient que le visage définitif du pôle n'est pas arrêté. «Tout dépendra de l'envergure du projet. On avance étape par étape.» Seule certitude: ce pôle sera un lieu vivant, en phase avec son temps, autant projet culturel que sociétal.